



**SIVOM DE LA BURE**  
2 place de la Patte d'Oie  
31370 RIEUMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM DE LA BURE**

Nombre de délégués en exercice : 27  
Présents : 14  
Absents : 13

Procurations : 4  
Votants : 18

Date de la convocation : 24/06/2022

**SEANCE DU 30 JUN 2022**

N° 2022-06-30-002

REÇU LE :

13 JUL. 2022

L'an deux mille vingt deux, le trente juin à 20 heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Halle aux Marchands à Rieumes, sous la présidence de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente.

**Étaient Présents :** Alain FOURIGNAN, Serge BONNEMAISON, Gilbert PAGAN, Chantal FABRE, Marie-Pierre JULIEN, Patricia TOUROLLE, Jennifer COURTOIS-PERISSE, Thierry CHANTRAN, Rémi MANGIN, Louise GASTON, Michel BALLONGUE, Didier GENEAU, Martine LABARRERE, Christophe GIRAUD.

**Étaient absents/excusés :** Christine FERRE, William LARRIEU, Isabelle AVERLANT, Marc HAVRANEX, Sébastien POGGIALI, Ludovic THOMAS, Eric CASTILLON, Olivier LEDUC, Corinne PAYSSERAND, Martine LEZAT, Stéphanie BILLIET, Jean-Luc BOULAY, Amandine ROUQUETTE.

**Ayant Donné procuration :** Christine FERRE à Alain FOURAIGNAN, Eric CASTILLON à Marie-Pierre JULIEN, Stéphanie BILLET à Jennifer COURTOIS-PERISSE, Amandine ROUQUETTE à Christophe GIRAUD.

**A été désigné secrétaire de séance :** Michel BALLONGUE

**Assistante de séance :** Isabelle MONTEBAULT

**OBJET :**  
**DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BP 2022**

- Vu la délibération n° 2022.04.05.007 du 5 avril 2022, approuvant le budget primitif 2022,

Madame la Vice-Présidente propose la décision modificative suivante :

	DEPENSES		RECETTES	
	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Chapitre 011</b> 60613 – Chauffage urbain	4 000.00 €			
<b>Chapitre 68</b> D – 6815 – Dotation aux prévisions pour risques		4 000.00 €		
<b>Chapitre 042</b> R - 7811 – Dotations aux amortissements D - 6811		180.40 €	180.40 €	
<b>TOTAL</b>	<b>4 000.00 €</b>	<b>4 180.40 €</b>	<b>180.40 €</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
<b>Chapitre 040</b> D - 28188 – matériel divers	180.40 €			
R – 28188 – matériel divers			180.40 €	
<b>TOTAL</b>	<b>180.40 €</b>		<b>180.40 €</b>	

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par la Sous-Préfecture de MURET

Après avoir ouï et délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **Approuve** la décision modificative n° 1 au budget primitif 2022, telle que présenté par Madame la Vice-Présidente et telle que retranscrit sur le document budgétaire annexée à la présente délibération.
- **Mandate** Madame la Présidente pour effectuer toutes les démarches administratives et financières liées à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le 30 juin 2022  
Au registre suivent les signatures

*Pour copie certifiée conforme et exécutoire par Mme Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ, Présidente du SIVOM de la Bure, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 5 juillet 2022 et de sa publication le 5 juillet 2022.*

  
Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ  
Présidente  
